

Présentation



L'**Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires** fédère et abrite au sein d'une maison commune l'ensemble des formations de niveau master et post master consacrées aux **métiers du développement territorial**, formations universitaires dans les domaines :

- de l'économie du développement local,
- de l'administration des collectivités territoriales,
- de la géographie des territoires ruraux et de l'aménagement rural,
- de la comptabilité publique, de l'analyse financière et de la gestion des collectivités locales,
- du management de projet,
- ainsi que des formations menées en partenariat avec les formations d'ingénieurs de VétagroSup et d'AgroParisTech.

Le **Groupement d'Intérêt Public Institut d'Auvergne du Développement des Territoires** a été créé en 2013 à l'initiative des établissements d'enseignement supérieur et de recherche clermontois, du Conseil Régional d'Auvergne, et des Conseils Départementaux du Puy-de-Dôme et de l'Allier, tous animés par un projet fort et original de créer au sein d'une même structure un pôle de formation et de compétences dans les domaines du développement des territoires.

Le statut de GIP permet de piloter, coordonner et organiser efficacement la coopération des institutions publiques en présence, établissements d'enseignement supérieur travaillant dans les domaines du développement des territoires et collectivités territoriales dans l'objectif d'accroître la visibilité et l'attractivité

de la région.

Après six années d'existence, le **GIP IADT** a engagé en 2019 les procédures pour son renouvellement. Tout au long de l'année, les membres fondateurs ont réitéré leur engagement et décidé d'une reconduction des statuts pour une durée indéterminée, tout en actant un déploiement à l'échelle de la grande Région, dont le nouvel intitulé « **Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires** » rend désormais compte. L'arrêté rectoral du 12 novembre portant approbation de l'avenant n° 1 à la convention constitutive du GIP a été signé par Monsieur le Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand. Cet avenant permet donc de poursuivre et d'amplifier les actions de l'**IADT** en faveur du développement des territoires et d'élargir son champ d'intervention.

Jean-Pierre BRENAS Président, GIP IADT
Mathias BERNARD Vice-Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Rôle décisionnel

MEMBRES FONDATEURS DU GIP
UCA
VetAgroSup
Conseil Régional Auvergne RhôneAlpes
Conseil départemental de l'Allier
Conseil départemental du Puy-de-Dôme

EQUIPE OPÉRATIONNELLE
Directeur
Secrétaire général
Responsable numérique
Secrétaire administrative et pédagogique

↓ **INTERACTIONS FORTES**

EQUIPES PÉDAGOGIQUES
Services administratifs et pédagogiques des établissements partenaires
Laboratoires de recherche
Experts extérieurs
Organismes partenaires

FORMATIONS

ACCUEIL DE FORMATIONS INITIALES PLURIDISCIPLINAIRES AUX MÉTIERS DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS DANS LEUR INSERTION PROFESSIONNELLE

DÉVELOPPEMENT DE FORMATIONS À DESTINATION DES ÉLUS ET DES PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'IADT EST AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER DES FORMATIONS AUX ÉLUS

DEUX D'INTER

DES TRANS STAGES ET PROJETS CO

ORGA ET ACCUEIL RENCONTRES COLLOQU PUBLI

DES MÉTHODES ET OUTILS AU SERVICE D'INGÉNIERIE, APPROCHES M RELATIONS TERRITOIRES/ENSEIGNE

DOCUMENTS CONSULTABLES

- Convention constitutive du GIP >> - 341 Ko, PDF">>>>(https://www.iadt.fr/medias/fichier/convention-constitutive-du-gip-iadt-signee_1589786919061-pdf?ID_FICHE=66371&INLINE=FALSE)
- Arrete creation GIP IADT >> - 81 Ko, PDF">>>>(https://www.iadt.fr/medias/fichier/arre-te-cre-ation-gip-iadt_1589787165735-pdf?ID_FICHE=66371&INLINE=FALSE)
- Arrête rectoral n°2019_145 du 12_11_2019 portant approbation de l'avenant n°1 convention GIP >> - 346 Ko, PDF">>>>(https://www.iadt.fr/medias/fichier/arrete-rectoral-n-2019-145-du-12-11-2019-portant-approbation-de-l-avenant-n-1-convention-gip_1588852570643-pdf?ID_FICHE=66371&INLINE=FALSE)



Jean-Pierre BRENAS

Président, GIP IADT

Vice-Président, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes



L'IADT se doit de contribuer à la définition et à l'élaboration des stratégies locales de développement.



Mathias BERNARD

Président Délégué de l'IADT

Président Université Clermont Auvergne

“

On y recherche des synergies entre géographes, économistes sociologues, spécialistes du droit et de la gestion, architectes, urbanistes... pour former ceux qui seront demain aux commandes, ainsi que les élus des collectivités.

”

[https://www.iadt.fr/gip-iadt/presentation\(https://www.iadt.fr/gip-iadt/presentation\)](https://www.iadt.fr/gip-iadt/presentation(https://www.iadt.fr/gip-iadt/presentation))